

*Rédacteurs en Chef :*

**Gilles AMADO & Eugène ENRIQUEZ**

*Membres du comité de rédaction :*

**Brigitte ALMUDEVER, Gilles ARNAUD, Jean-Philippe BOUILLOUD, Florence GIUST-DESPRAIRIES, Danielle HANS, Dominique LHUILIER, Jean-Pierre MINARY, Annick OHAYON, Pierre ROCHE, Anne-Lise ULMANN, Bénédicte VIDAILLET.**

Secrétariat de rédaction, Caroline TERRASSE : [revue-nrp@cirfip.org](mailto:revue-nrp@cirfip.org)

## N°27 – Nouvelles formes d’organisations et du travail : Révolution(s), Réinvention(s), Précarisation, Emancipation ?

(Parution : Printemps 2019)

*Sous la direction de  
Jean-Philippe Bouilloud, Anne-Lise Ulmann  
& Bénédicte Vidaillet*

### ARGUMENT

Depuis une dizaine d’années ont fleuri de nouvelles formes d’organisation du travail : tiers-lieux, fablabs, hackerspaces, espaces de coworking, etc. Parallèlement, de nouvelles structures, utilisant essentiellement les possibilités du numérique, remettent en cause les modes classiques de distribution (Amazon, ..), de production de services (Uber, AirBnB, ...), mais aussi d’organisation des espaces et des temps de travail,. Dans ce contexte, l’entrepreneur et les start-up semblent dessiner un nouvel « eldorado imaginaire » pour le monde économique, les médias et les jeunes générations, qu’ils rêvent de nouvelles possibilités d’accéder à un emploi, qu’ils espèrent devenir les grands entrepreneurs à succès de demain ou contribuer à « changer le monde ». Mais les travaux récents sur les entrepreneurs montrent que la déception (et la faillite) sont le lot de l’immense majorité d’entre eux, et du point de vue du travail, les mécanismes d’ubérisation peuvent entraîner une précarisation des travailleurs associés à ces nouvelles organisations.

Concomitamment à ces révolutions dans l’organisation du travail et de l’emploi de nouvelles approches théoriques de l’organisation émergent (entreprises libérées, holocraties, etc), et rencontrent une remise en cause plus globale des liens de pouvoir et des structures hiérarchiques. Ces nouvelles formes d’organisation fondées sur des principes qui cherchent à développer la coopération en se distançant d’une coordination par la subordination, à instaurer plus de « démocratie » de et dans l’institution semblent de plus en plus recherchées par les nouveaux entrants (et notamment les plus jeunes) sur le marché du travail comme par de plus expérimentés qui tournent délibérément le dos à certains fonctionnements considérés comme rigides. Ces multiples transformations organisationnelles et sociales qui se donnent à voir

autant par leurs effets délétères (précarisations, destruction des cadres de négociation, intensification du travail...) que par leur dynamisme et leur créativité, dessinent-elles vraiment de nouvelles manières de produire, de travailler et d'organiser ?

Il s'agira dans ce numéro de s'intéresser à ces formes émergentes d'organisations et de pratiques, qui renvoient à de nouveaux imaginaires politiques et économiques, et de voir les conséquences que ces transformations pourraient avoir pour le monde du travail. Quelles sont les définitions de ces organisations nouvelles et/ou alternatives? En quoi établissent-elles des ruptures ou des continuités avec des formes plus anciennes d'organisation et de travail? Dans quelle mesure les nouveaux dispositifs techniques (numérique, logistique, etc.) font-ils évoluer les règles du jeu de l'emploi, du travail et des relations sociales? Quelles sont les figures des « engagements », politiques, économiques, sociaux, de ces nouveaux acteurs du monde économique? Quel sens ces acteurs de nouvelles formes de travail et d'organisations donnent-ils à leur action ? Face aux éventuelles conséquences négatives de ces engagements (échec, précarité, ..), quelles ressources mettent-ils en œuvre? Enfin, quelles conceptions du travail, du pouvoir, de l'argent, de la réussite ces nouvelles formes du travail traduisent-elles, ou contribuent-elles à véhiculer?

### **ECHEANCIER :**

- Les projets d'article (n'excédant pas une page) doivent être adressés **avant le 1er juillet 2018.**

A/ [bouilloud@escpeurope.eu](mailto:bouilloud@escpeurope.eu) , [anne-lise.ulmann@cnam.fr](mailto:anne-lise.ulmann@cnam.fr),  
[b.vidaillet@free.fr](mailto:b.vidaillet@free.fr)

CC/ [revue-nrp@cirfip.org](mailto:revue-nrp@cirfip.org)

- Si votre proposition est retenue, les articles complets devront être remis au plus tard **le 2 novembre 2018.**